



# ACTUALITÉS EN DROIT DU TRAVAIL

## Contexte

Cette formation vous permettra de mettre à jour vos connaissances sur les réformes en cours, sur les actualités conventionnelles (branche du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, branche de l'aide à domicile) et d'anticiper leurs impacts au sein de votre structure.

## Objectifs

- ▶ Actualiser ses connaissances en droit du travail
- ▶ Connaître les réformes en cours

## Programme

### Le programme s'établit en fonction de :

- L'actualité législative et réglementaire
- L'actualité conventionnelle (accords de branche - avenants des Conventions Collectives)
- L'actualité jurisprudentielle

### Exemple de programme (mai 2022)

#### Actualités législatives et réglementaires

##### Dispositions hors crise sanitaire

- Nouvelles dispositions sur l'égalité professionnelle
- Evolutions sur divers congés :
  - Congé d'adoption
  - Nouveau congé pour événement familial
  - Congés spéciaux
- Nouveautés sur la retraite progressive
- Loi 3DS : les mesures droit du travail
- Décret d'application de la loi santé
- Dernières dispositions sur la BDESE
- Extension des cas de résiliation pour la complémentaire santé
- Abondement sanction concernant l'entretien professionnel
- Annonces du gouvernement

##### Dispositions en lien avec la crise sanitaire

- Suspension du PASS vaccinal et maintien de l'obligation vaccinale

#### Actualités conventionnelles

- Focus sur les revalorisations salariales issues du Ségur de la santé
- Dernières actualités concernant les conventions collectives du secteur

#### Actualité jurisprudentielle

- Présentation d'arrêts de la cour de cassation des derniers mois

### Date(s)

Inter : 12 mai

### Lieu

Inter : URIOPSS - Marseille

Intra : dans vos locaux ou dans les locaux de l'URIOPSS

### Conditions matérielles (présentiel)

Ordinateur portable, tablette ou smartphone avec connexion internet

### Durée

Inter : 1 jour - 6 heures

Intra : selon vos besoins

### Tarif

Tarif adhérent : 240 € / tarif non adhérent : 425 €

### Public / pré-requis

- ▶ Présidents, directeurs, chefs de service, responsable RH
- ▶ Pas de connaissances initiales nécessaires
- ▶ Minimum 6 personnes / maximum 12 personnes

### Méthodes pédagogiques

- ▶ Apports de connaissances
- ▶ Échanges sur les pratiques et recherche en groupe des solutions concrètes aux questions posées
- ▶ Exposés des décisions de la cour de cassation

### Méthodes et modalités d'évaluation

- ▶ En amont de la formation : un test d'auto-positionnement et évaluation des attentes spécifiques est transmis au stagiaire
- ▶ En cours de formation : une évaluation des acquis est réalisée par les intervenantes en cours et en fin de formation par des cas pratiques, exercices, tour de table etc...
- ▶ En fin de formation seront transmis au stagiaire :
  - un questionnaire final qui permettra d'évaluer les connaissances acquises
  - un questionnaire de satisfaction à chaud qui permettra d'évaluer la satisfaction
  - un questionnaire de satisfaction à froid à 6 mois pour apprécier l'impact de la formation sur le poste de travail

### Intervenante

Emmanuelle AUSINA et Sophie REZZI,  
Conseillères techniques de l'URIOPSS PACA et Corse, Droit social, droit associatif

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à contacter l'URIOPSS ([formation@uriopss-pacac.fr](mailto:formation@uriopss-pacac.fr)) afin d'organiser leur accueil et, dans la mesure du possible, leur prise en charge pédagogique. Le cas échéant, l'URIOPSS s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si nécessaire vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

